



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sécurité des installations nucléaires face aux intempéries

Question écrite n° 24530

Texte de la question

M. Patrice Anato interroge Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur la sécurité des infrastructures nucléaires face aux risques de catastrophes naturelles. Lundi 11 novembre 2019 a eu lieu en Ardèche et dans la Drôme, un séisme de magnitude 5,4 sur l'échelle de Richter. Deux centrales nucléaires se trouvent dans la zone touchée par les tremblements de terre, dont celle du Cruas dont l'un des cinq réacteurs s'est déclenché, activant par là une procédure d'audit approfondi. Cet incident alerte plus largement sur la résistance des centrales nucléaires françaises face aux catastrophes naturelles. En 1999, suite à la tempête du siècle, la France était passée très près de la catastrophe avec l'inondation de la centrale nucléaire du Blayais. Si des mesures ont été prises depuis, notamment le rehaussement de la digue de protection de 50 centimètres, en 2015, les experts avaient pointé du doigt que les vagues générées par la tempête Xynthia auraient pu noyer de nouveau la centrale si elles s'étaient engouffrées dans l'estuaire au lieu de passer au large. Récemment, le directeur du laboratoire de la Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (CRIIRAD) considérait que la France n'avait pas assez pris la mesure du risque sismique : il expliquait que la secousse type sur laquelle les marges de sécurité sont basées est seulement de 5,2 alors que le séisme connu par l'Ardèche le 11 novembre 2019 était de 5,4. Les catastrophes naturelles semblent se multiplier ces dernières années, la sécurité des installations nucléaires reste une question prégnante pour les citoyens français. En conséquence de quoi, il lui demande de bien vouloir préciser quelles sont les mesures mises en place par l'État afin de garantir la sécurité des installations face aux catastrophes naturelles.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Anato](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24530

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 novembre 2019](#), page 10093

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)